Nations Unies S/2018/765

Conseil de sécurité

Distr. générale
15 août 2018
Français
Original : russe

Lettre datée du 10 août 2018, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du Mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne les 9 et 10 août 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) V. **Safronkov**

18-13513 (F) 170818 200818

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 10 août 2018 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du Mémorandum sur la création de zones de désescalade (9 août 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du Mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé 16 violations, dans les provinces de Lattaquié (6), d'Alep (9) et de Hama (1).

Le bureau turc n'a pas recensé de violation.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit une opération humanitaire à Tell Rifaat (province d'Alep), qui a permis l'acheminement de 650 colis alimentaires d'un poids de 2,8 tonnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 889.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 888,16 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 66 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 87 557.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du Mémorandum sur la création de zones de désescalade (10 août 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du Mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé cinq violations, dans les provinces de Lattaquié (2) et d'Alep (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé cinq violations, dans les provinces de Hama (3), d'Edleb (1) et d'Alep (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit deux opérations humanitaires, à Husseïniyé (province de Deïr el-Zor) et à Ard el-Jabbourin (province de Homs), qui ont permis chacune l'acheminement de 650 colis alimentaires d'un poids de 2,8 tonnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 891.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 893,76 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 102 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 87 659.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.